

SOCIÉTÉ DES SALINS  
ET  
PÊCHERIES D'HYÈRES  
GÉRARD & C<sup>ie</sup>



1848 - 1948

CENTENAIRE

de

SOCIÉTÉ DES SALES

et

RÉCHERCHES D'HYDRES

GERARD & Co

CENTENAIRE  
DE LA  
SOCIÉTÉ DES SALINS  
ET  
PÊCHERIES D'HYÈRES  
GÉRARD & C<sup>ie</sup>

---

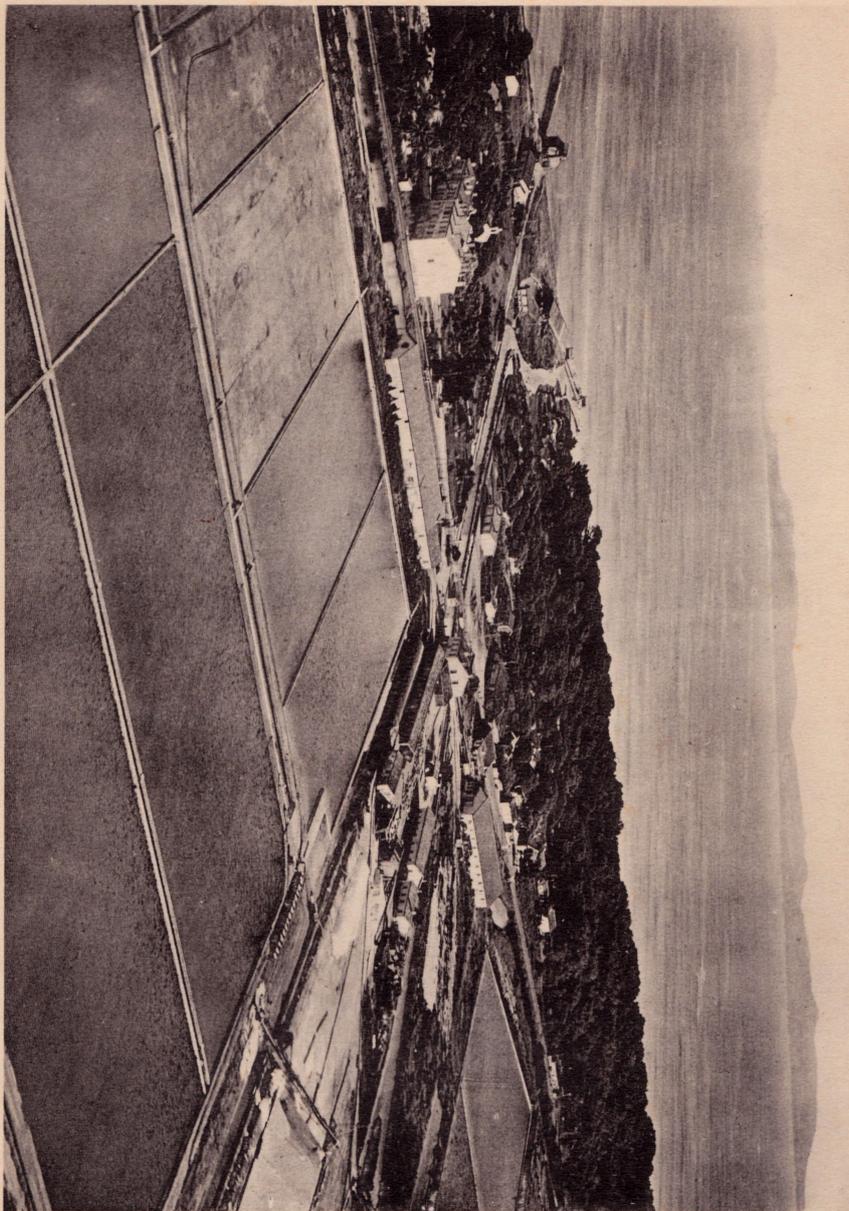
CENTENAIRE

DE

SOCIÉTÉ DES SALES

RECHERCHES D'HYGÈNE

GÉRARD & C<sup>o</sup>





ÉMILE GÉRARD  
Fondateur  
1848

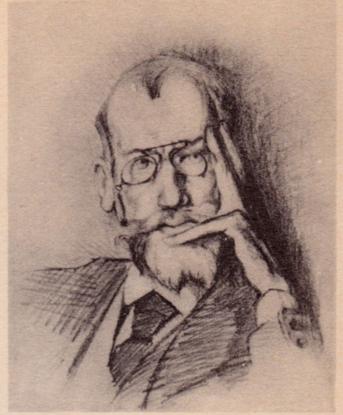


PIERRE GÉRARD  
Président  
1948

1848 - 1948



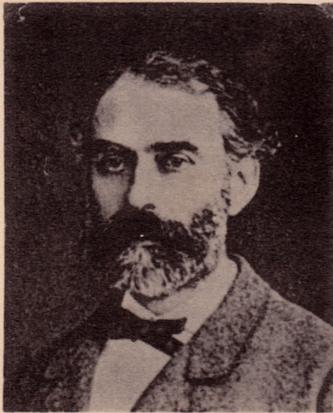
CHARLES GÉRARD  
Gérant  
1857-1907



LOUIS GÉRARD  
Gérant  
1907



ÉMILE GÉRARD  
Gérant  
1919-1936



ÉMILE VINCENT  
Commissaire aux Comptes  
1848-1907



JOSEPH-ÉMILE VINCENT  
Commissaire aux Comptes  
1857-1920

La Société des Salins et Pêcheries d'Hyères (GÉRARD & C<sup>ie</sup>), Société Anonyme au capital de 25.600.000 francs, a été fondée le 9 mars 1848, sous la forme de commandite simple et la raison sociale GÉRARD ET CHAPON.

Transformée le 15 Mars 1851 en Société en commandite par actions au capital de 800.000 francs, cette Société, qui devait expirer en 1888, a été prorogée une première fois de vingt ans en 1888, puis une seconde fois en 1908, enfin de quarante ans en 1928.

C'est également en 1928 que la société a été transformée en société anonyme sous sa raison sociale actuelle. Entretemps, son capital avait été élevé à 1.600.000 francs en 1920; il fut porté ensuite à 3.200.000 francs en 1937 et à son chiffre actuel de 25.600.000 francs au début de 1948.

Il est remarquable que, malgré ses changements de forme juridique, la Société a toujours été gérée ou dirigée par les descendants directs de son fondateur, Émile GÉRARD.

En effet, à Émile GÉRARD, qui fut gérant de 1848 à 1857, ont succédé :

Charles GÉRARD, Gérant de 1857 à 1907.

Louis GÉRARD, Gérant en 1907.

Pierre GÉRARD, Gérant de 1907 à 1919.

Émile GÉRARD, Gérant de 1919 à 1928.

Administrateur-Directeur de 1928 à 1936.

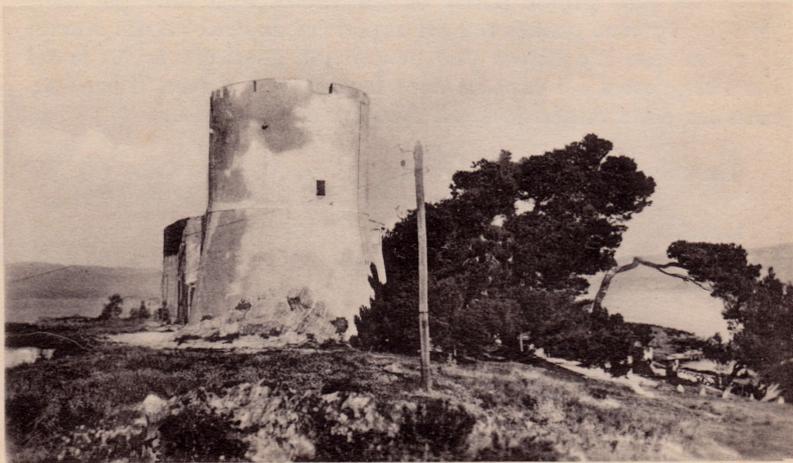
Pierre GÉRARD, Président depuis 1928,

tandis que d'autres membres de la famille GÉRARD ne cessaient de participer à l'administration et à la direction de la Société.

Un siècle de travail soutenu et de gestion prudente a permis à la Société GÉRARD & C<sup>ie</sup> d'acquérir un patrimoine immobilier important, dont les principaux éléments sont brièvement décrits ci-dessous.



Vue générale



Le Château

## L'Île et le Salin des Embiers

---

En 1920, la Société a acheté l'Île des Embiers située à l'extrémité Ouest de la Baie de Bandol, et sur laquelle se trouvait un petit salin.

Si le salin a été progressivement abandonné, car sa faible production (1.200 tonnes environ) et les difficultés d'évacuation des sels récoltés en rendaient l'exploitation peu intéressante, la Société GÉRARD a, au contraire, donné tous ses soins à la mise en culture des terrains arables de l'île. En 1922 a été planté un vignoble dont les ceps soigneusement sélectionnés donnent une récolte moyenne de 400 hectolitres d'un excellent vin de fort degré.

Plus récemment, la culture de l'immortelle, qui est une spécialité de la région de Bandol, a été entreprise sur une assez grande échelle.

Enfin, la belle demeure qui s'élevait au point culminant de l'île a été soigneusement restaurée, une première fois lors de l'achat du domaine, et une seconde fois après l'occupation ennemie de 1942-1944.

C'est sur cette petite île des Embiers, au climat idéal, où la légende veut que se trouve la source de Jouvence, que la Société GÉRARD a inauguré les méthodes de restauration des domaines qu'elle n'a cessé d'appliquer à toutes ses acquisitions ultérieures, estimant que son devoir était de maintenir et de développer plutôt que de rechercher un profit immédiat.



Vue du vignoble



Consécration de la Chapelle  
par Mgr. SIMEONE  
(23 Juillet 1932)



Vue du vignoble et de l'abbaye

## Le Domaine de Saint-Hilaire

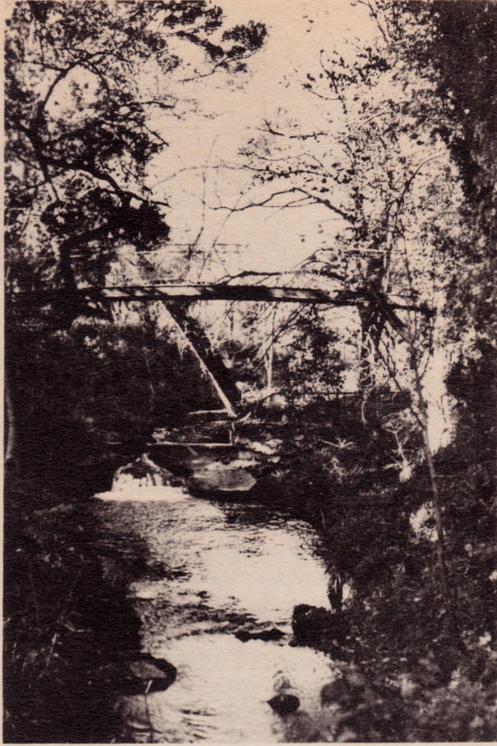
---

Sous l'impulsion d'un Conseil d'Administration décidé à persévérer dans la voie de l'exploitation agricole où s'étaient résolument engagés ses premiers animateurs, la Société GÉRARD faisait en 1927 l'acquisition du vaste domaine de Saint-Hilaire, situé aux environs de Saint-Maximin.

Cette propriété d'une superficie de 1.600 hectares comprend des bois, des terres arables et une carrière de marbre. Les bois, qui avaient été laissés à l'abandon, ont été aménagés pour faire l'objet de coupes régulières, la ferme a été organisée pour la polyculture et compte aujourd'hui 10 hectares de céréales, 10 hectares de cultures fourragères et 65 hectares de vignes donnant une récolte moyenne de 3.000 hectolitres.

Enfin, la Société remettait en état tous les bâtiments d'habitation et rendait ainsi la vie à un village qui s'était lentement dépeuplé; et en 1932, restaurée par les soins de la Société GÉRARD, la chapelle de cette ancienne abbaye était rendue au culte.

C'est à Saint-Hilaire qu'en Mai 1944 furent recueillis les enfants, les femmes et les vieux ouvriers du salin des Pesquiers dont l'évacuation avait été décidée par les Allemands.



Cours d'eau arrosant la propriété



Vue générale prise de Pierrefeu

## Le Domaine de la Gordonne

---

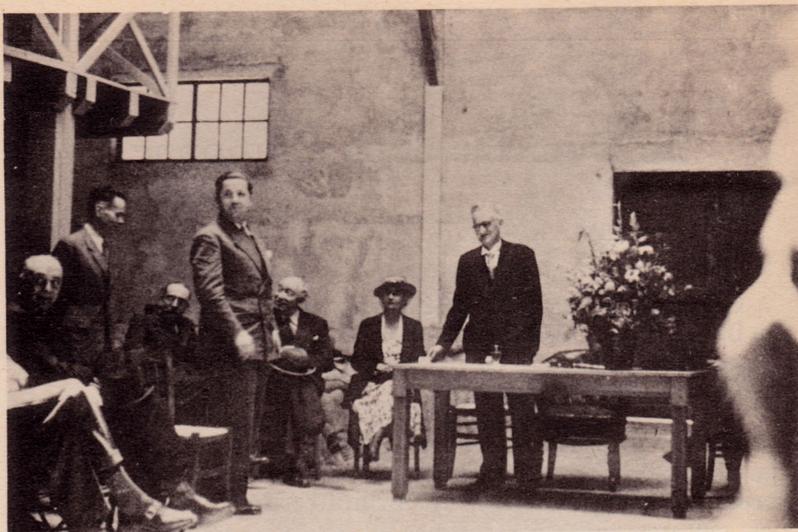
C'est en 1941 que la Société GÉRARD a acheté le Domaine de La Gordonne situé dans la riche vallée du Réal-Martin, auquel elle adjoignit, en 1942, les propriétés attenantes de la Billette et de la Vaccone.

Elle a ainsi constitué une exploitation de 196 hectares qui se trouve consacrée à l'arboriculture avec un verger de cerisiers et de pêchers, à la viticulture sur 50 hectares, et à des cultures diverses (céréales et cultures fourragères) sur 15 hectares. Le domaine comporte également un bois de chênes lièges de 100 hectares.

La réunion de ces domaines, ajoutés au Salin des Pesquiers, a fait de la Société des Salins et Pêcheries d'Hyères l'un des principaux agriculteurs du Var.



La Gordonne



Cérémonie dans l'atelier des moulins



Plantation de l'arbre du centenaire

## La Fête du Centenaire

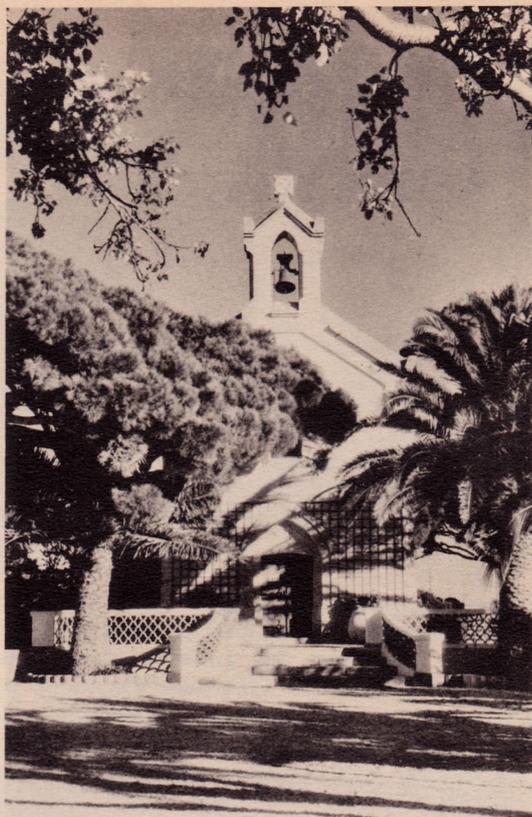
---

Le 20 juin 1948, la Société des Salins et Pêcheries d'Hyères célébrait son centenaire au cours d'une fête qui réunissait aux Pesquiers, autour du Conseil d'Administration, les descendants de la famille du fondateur de la Société, les autorités civiles, les personnalités les plus représentatives de la profession salinière, le personnel du salin des Pesquiers et des représentants du personnel des autres exploitations de la Société.

La cérémonie commença par une messe dite dans la Chapelle du Salin par M. l'Archiprêtre BALLIVET de Toulon; puis eut lieu la réception des autorités civiles, un apéritif au cours duquel M. Pierre GÉRARD, Président du Conseil d'Administration, prononça un discours; la remise de Médailles d'Honneur du Travail à cinq ouvriers du salin, et un banquet à l'issue duquel M. le Sous-Préfet de Toulon improvisa une brillante allocution.

A l'issue du banquet eut lieu la plantation de l'Arbre du Centenaire, puis des jeux réunirent les enfants du personnel, tandis qu'un concours de boules suivi d'un bal contribuait à la distraction de tous.

Il a semblé opportun de reproduire ici les termes de l'allocution de M. l'Archiprêtre de Toulon, et le discours de M. Pierre GÉRARD.



La Chapelle des Pesquiers



Sortie de la Messe le jour du centenaire

## Allocution de M. l'Archiprêtre Ballivet

---

MESSIEURS,

J'ai l'agréable devoir et le redoutable honneur de prendre la parole le premier, en ce jour mémorable pour toute la région des Pesquiers, où nous célébrons le centième anniversaire de tout ce que nous voyons ici. Là où, il y a un siècle, s'étaient dressés un marécage inhospitalier et une côte désolée, se dressent aujourd'hui les divers chantiers et établissements de la Société et un village complet : ses cultures, son école, son église.

Il ne m'appartient pas (un autre le fera avec toute sa haute compétence) de commenter devant vous ce beau film documentaire et historique que constituent le développement prodigieux de cette Société des Salins et Pêcheries d'Hyères, l'intelligente activité de celui qui en lança la création, l'obstination de ceux qui l'ont développée et maintenue dans la même direction, le même esprit, et pour une grande part, le même personnel.

Les résultats de tous ordres dans le passé...

Les magnifiques perspectives d'avenir...

Des dimensions et des chiffres, non Messieurs, tel n'est pas mon rayon !

Mais, puisque c'est au pied d'un Autel que l'on m'a convoqué avec vous, je ferai monter vers Dieu, de votre part à tous, un hymne de reconnaissance d'abord et nous tirerons ensuite une bonne leçon.

Jeanne d'Arc disait : « Les hommes batailleront, et Dieu victoire donnera ». Il s'agissait d'un combat qui commençait à l'aube pour se terminer, au plus tard, aux dernières lueurs du crépuscule ! Que dire alors de cette lutte, pacifique sans doute, mais combien plus âpre qui s'attaque à la terre, aux éléments hostiles, pour élever une grande œuvre constructrice... Cette lutte qui dure depuis un siècle ?

Vos ancêtres ont lutté, vous avez lutté !

La victoire que Dieu a donnée, nous la contemplons aujourd'hui : jamais le mot de Jeanne d'Arc ne s'est mieux réalisé.

Reconnaissance donc aux Grands Aînés d'abord !

A ceux qui, il y a cent ans, donnaient ici le premier coup de pelle pour défricher cette portion du sol de France, radieux sous le soleil, mais combien déshérité alors !

A ces pionniers de la première heure qui, à l'appel de M. Émile GÉRARD, en juin 1848, creusèrent la première saline !

A ses fils et petits-fils qui, dans le même esprit familial, ont poursuivi la même tâche, en dépit de quelles difficultés — nous pouvons facilement l'imaginer !

Aux coopérateurs de tous rangs qui les ont aidés dans cette tâche et qui sont morts — ou plutôt disparus de ce monde en échange d'un autre, meilleur, où Dieu récompense ses grands serviteurs !

Reconnaissance à vous, les besogneux actuels de cette puissante Société, et qui, du plus haut jusqu'au plus modeste, donnez un magnifique exemple de cette solidarité d'entreprise que l'on souhaiterait voir dans toutes les grandes entreprises du Pays.

Il se dégage surtout de ces cent années de vie, une grande leçon de labeur.

Notre époque, dit-on souvent, est celle des « affaires », et les « affaires », n'est-ce pas, c'est l'argent... des autres ? Toujours faut-il que quelques-uns produisent !

Or, en production, mes Frères, il n'y a pas de miracle ! (Peut-être serez-vous scandalisés de m'entendre parler ainsi dans la Maison de Dieu... mais, je le répète, dans l'ordre de la production, le miracle n'existe pas !)

Quand un esprit organisateur sait concevoir,

Quand il sait constituer autour de lui une équipe homogène ayant le sens du bien commun,

Quand il sait actionner et intelligemment stipuler le labeur joyeusement consenti de tous,

Quand « il met de l'avenir » dans les esprits.

Alors, sauf cataclysme imputable aux éléments déchaînés ou à la méchanceté des hommes, le succès répond toujours au labeur.

Dieu féconde normalement le travail de tous. Il n'a pas besoin de faire des miracles là où le labeur de ses fils a suffi.

Avez-vous remarqué, mes Frères, que, dans son incomparable Évangile, Jésus a toujours mis en cause des travailleurs... de la terre ou de la mer (si quelques salins avaient été en exploitation sur les bords du Lac de Genesareth, c'est chez les vôtres qu'il aurait multiplié ses « comparaisons » !) : il est toujours question du propriétaire humain ou exploiteur ! du régisseur — économe, consciencieux ou infidèle ! — des ouvriers — ceux de la première ou de la onzième heure, laborieux ou négligents ! — et toujours pour conclure que le succès finit toujours par récompenser le labeur honnête, la gestion propre, l'entreprise bien conduite.

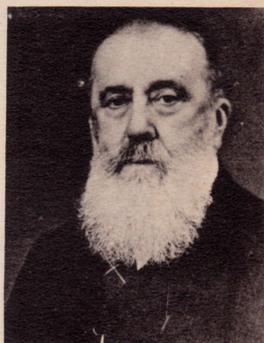
Vous souvenez-vous, entr'autres, de cette histoire racontée par le Sauveur, où il oppose, d'une part la prudence, qui se croyait une vertu de celui qui cache en terre les quelques sous qu'il avait et, d'autre part, l'ingéniosité de ce dégoûrdi qui, avec une moindre somme, ne perd pas une minute pour prendre sa pioche, commencer petitement et essayer de produire par son travail : ça lui rapporte cent pour un, tandis que l'autre se voit confisquer ce qu'il n'avait pas su faire fructifier.

Quelle leçon, Messieurs, je suis d'autant plus à l'aise pour vous en parler que vous êtes tous ici des travailleurs ! Ne tombons pas dans cette sottie démagogie qui oppose le travailleur de ses mains au travail de l'esprit : tous ici, ouvriers, chefs de chantiers, comptables, agents de service commercial, ingénieurs, administrateurs, vous êtes tous des « travailleurs » et comme tels, la bénédiction de Dieu est sur vous. Vous êtes de plein droit, dans la ligne qu'il veut vous voir suivre ! Vous faites sa volonté !

Que cette bénédiction divine s'étende sur vous, sur vos salines, sur vos terres, sur vos maisons et vos ateliers, sur tous vos foyers, sur les mères et les enfants.

Qu'elle féconde vos efforts et redresse vos énergies aux jours durs !

Qu'elle vous apporte la prospérité dans la paix, à l'aube de ce second Siècle qui s'ouvre devant vous aujourd'hui.



# Discours prononcé par M. Pierre GÉRARD

*Président-Directeur Général*

---

Dans les premiers jours de l'année 1848, notre fondateur, Émile GÉRARD, qui, avec son inlassable activité, ne cessait de s'intéresser à la mise en valeur de notre région provençale, formait le projet de transformer en Salin l'étang et les terrains si délaissés de la presqu'île de Giens.

Après une rapide étude sur les possibilités de cette réalisation, il formait, le 9 mars 1848, une société en commandite avec le concours de ses parents et de quelques amis.

Au mois de juin de la même année, il y a donc cent ans aujourd'hui, le premier coup de pioche était donné; certes, l'œuvre à accomplir était ardue et hérissée de difficultés qu'augmentaient l'isolement de la région et les moyens précaires que cette époque mettait à la disposition des entreprises de cette importance.

Que trouvait-on en effet sur cette langue de terre presque désertique et sans moyens de communications avec le reste du pays : un simple poste de Douane pour la surveillance de la côte, et quelques modestes cabanes habitées par des pêcheurs exploitant une bourdigue installée dans l'étang.

Mais rien ne rebutait la ténacité et l'activité de notre fondateur : avec le concours d'un personnel qu'il sut bien vite s'attacher, les travaux étaient menés avec une étonnante rapidité, si bien qu'un an après, c'est-à-dire dans l'été de 1849, une partie importante du salin, avec ses partènements, ses tables, ses bassins et ses postes de pompage, avait été établie sur le côté Nord de l'étang et pouvait faire une modeste mais première récolte.

---

### *Légende de la page ci-contre*

Quelques-uns des Anciens Administrateurs de la société.

M. FRANÇOIS CRASSOUS	M. CHARLES DESSENON
M. ETIENNE GERVAIS	M. PAUL VITTENET - M. AIMÉ GARDAIR
M. F. DAVID	M. FRANÇOIS CAILLOL
	Fondé de pouvoir

Mais cette réalisation si rapide avait à peu près épuisé les ressources de la Société, entraînant de ce fait le problème d'un nouvel effort financier : faire appel à l'épargne publique, ou rester dans le cadre de la société familiale, telles étaient les deux solutions qui se présentaient. Ce fut cette dernière, celle préconisée et âprement défendue par notre fondateur qui prévalut et, le 15 mars 1851 la Société modifiée et uniquement composée des membres de l'Hoirie GÉRARD, MARCOTTE, VINCENT, BREST, FABRY, et de quelques autres parents et fidèles amis, était prorogée pour une période de vingt années.

Et c'est alors que commençait, pour le jeune établissement, une période d'activité et de transformation qui ne devait jamais s'arrêter.

Pour illustrer la façon heureuse dont la construction de cet outil avait été menée, qu'il me suffise de vous dire que, dès 1853, le Salin pouvait mettre sur gravier une récolte de 19.400 tonnes qui compte parmi les plus fortes de celles qui ont été enregistrées dans sa longue existence. Parallèlement à cette production, il était expédié, dans cette même année 16.000 tonnes presque totalement chargées sur voiliers de toutes nationalités qui commencèrent à donner à ce point de la rade d'Hyères une activité qu'elle n'avait jamais connue.

Ces débuts pleins de promesses furent malheureusement contrariés par quelques graves accidents, et c'est ainsi que, dans l'hiver 1853, l'œuvre créée au prix de si grands efforts, faillit, en raison de mauvais temps exceptionnels, être complètement anéantie par la rupture de digues fraîchement construites, rupture qui provoqua l'envahissement presque complet du salin par la mer et la fonte d'une grande partie de ses stocks.

Sans se lasser, Émile GÉRARD et ses collaborateurs se remirent à l'œuvre et l'année 1855 voyait s'achever la réparation de ces importants dégâts et l'exécution d'une chaussée de protection mettant nos installations à l'abri de toutes mauvaises surprises.

Mais cet immense effort, le travail fourni sans compter pour la création de cette œuvre si ardue et qui n'avait pas empêché notre fondateur, père de dix enfants, de s'occuper d'une façon active des choses du bien public, avait miné la

santé d'Émile GÉRARD qui s'éteignit prématurément, au début de 1857, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Il laissait pour successeur son fils Charles qui n'avait que vingt-sept ans et qui, malgré son jeune âge, prit d'une main solide la barre de cette importante affaire qu'il devait conserver pendant cinquante ans.

Sous son impulsion, et malgré plusieurs périodes difficiles dues à la concurrence des salines étrangères, les installations hâtives de la première heure furent consolidées et complétées. Les locaux ouvriers, rapidement et sommairement construits, étaient remplacés par des habitations plus confortables sans que fut négligé le bien-être moral d'une population de travailleurs qui s'accroissait sans cesse. Et c'est ainsi que l'année 1876 fut marquée par l'édification de la Chapelle où M. l'Archiprêtre a bien voulu ce matin procéder à la touchante cérémonie à laquelle une foule si nombreuse de nos amis a assisté.

Pendant toute la longue période de sa gérance, secondé par son frère et ses proches parents VINCENT et BREST, Charles GÉRARD s'attacha à conserver intact le caractère de notre société de famille, n'hésitant pas, par une conception commerciale évidemment personnelle mais très défendable, à repousser, malgré les difficultés de l'heure, les propositions qui auraient pu diminuer dans une certaine mesure le caractère familial et d'indépendance de notre affaire.

L'année 1907 fut douloureusement marquée par la mort de ce gérant dont plusieurs anciens gardent encore le souvenir : son frère Louis, mon père, qui, malgré la direction de notre propriété de famille de Léoube, le secondait depuis plusieurs années dans sa lourde tâche, recueillait sa succession pour être bien prématurément enlevé un an plus tard à notre affection.

Fidèles aux traditions des sociétés de famille, nos parents et proches amis qui n'avaient jamais cessé de se grouper avec la plus absolue confiance autour de nos fondateurs, voulurent bien, pour cette succession, porter leur choix sur votre serviteur.

Mais les indivisions les plus solides ont une fin, et plusieurs de nos commettants ayant désiré réaliser les intérêts

qu'ils possédaient dans notre Société, certains changements d'actionnaires se produisirent à ce moment. Et c'est alors qu'on vit apparaître dans nos affaires un homme dont je ne puis évoquer le nom et le souvenir sans une profonde émotion mêlée d'une grande reconnaissance : c'était François CRASSOUS.

Comprenant la valeur de l'instrument que nos auteurs avaient su forger et l'importance de sa position géographique, il intéressa à notre exploitation plusieurs saliniers du Midi et apporta à notre Société sa solide expérience, sa conception géniale des affaires et ses éminentes qualités d'organisateur.

Notre établissement, qui avait cependant été très convenablement aménagé pour les nécessités de son époque, arrivait en effet à un point de l'histoire salinière où il fallait rompre avec les anciennes méthodes, rajeunir celles-ci pour le mettre au niveau des grandes salines métropolitaines et étrangères comme aussi adopter des procédés de récolte moderne, non tant point pour diminuer le facteur de main-d'œuvre, que pour mettre en application des procédés de travail moins pénibles et plus humains et réduire en même temps la durée des récoltes dont la longueur créait pour nous le danger permanent de la fonte parfois presque totale survenant à la suite des orages d'automne.

François CRASSOUS mit donc à notre disposition ses éminents collaborateurs et, dès 1912, sous leur impulsion, nos procédés de mouture étaient modernisés et le salin pourvu d'élévateurs qui augmentèrent dans de notables proportions la rapidité de l'opération de ramassage du sel. Le tout entraîna l'électrification complète du salin qui fut effectuée dans les années 1912-1913.

Là ne s'arrête pas l'heureuse manifestation de son activité et, malgré les difficultés de la longue et douloureuse guerre de 1914-1918, François CRASSOUS et ses collaborateurs apportaient à l'agrandissement et à l'alimentation du salin des améliorations excessivement heureuses dont nous ressentons aujourd'hui les effets.

Ce remarquable créateur avait lui aussi trop abusé de ses forces et disparaissait bien avant l'heure en août 1918; mais il était remplacé, en la personne de Charles DESSENON, par

un digne continuateur qui, avec sa clairvoyance tout à fait remarquable des choses de l'avenir, apporta aux exploitations salinières du Midi la précieuse contribution de son expérience des affaires sel de la France entière et qui continua à orienter notre Société dans une voie des plus prospères.

Les événements firent que je dus, pendant quelques années, m'éloigner de notre salin sans perdre cependant le contact d'une affaire qui me tenait tant à cœur.

C'est alors que nos actionnaires, toujours soucieux de respecter nos traditions de famille, confièrent la direction de notre Société à mon frère Émile GÉRARD que tant ont connu ici et qui, après s'être rapidement adapté à son nouveau métier, consacra son activité au développement d'affaires agricoles qui renaissent essentiellement dans le cadre de notre but social, et dont il avait une grande expérience. Il nous fut malheureusement enlevé en 1936, en pleine force de l'âge; mais notre Conseil, toujours reconnaissant, voulut bien donner à la Société, pour collaborateurs, les deux arrière petits-fils de notre fondateur. C'est, en tout cas, sous l'impulsion d'Émile GÉRARD et avec les précieux conseils de nos commettants que la Société faisait, en 1920, l'acquisition du Domaine des Embiers sur lequel la création d'un vignoble venait mettre en valeur des parties trop longtemps délaissées et doubler un salin dont les difficultés d'évacuation ne justifiaient plus le maintien d'une production normale.

La prudence avec laquelle notre Société avait été menée lui permettait d'autre part d'envisager en 1923 l'acquisition d'une autre affaire salinière importante : je veux parler des Salines de Mégrine établies à proximité de Tunis sur des données assez périmées, et dont l'amélioration par les méthodes salinières françaises devait permettre de faire un important établissement. Et c'est ainsi que cette saline, complètement remaniée, permettait l'exportation annuelle sur les marchés étrangers d'un important contingent de sel qui vint améliorer notre économie nationale et affirmer au loin le bon renom de nos méthodes salinières.

Enfin, en 1927, notre Société augmentait sensiblement l'importance de sa partie agricole par l'acquisition du vaste

domaine de Saint-Hilaire situé dans le Nord de notre département.

Notre Compagnie ayant considérablement élargi le théâtre de son activité, nos actionnaires décidèrent de lui donner une forme et un capital en rapport avec l'importance qu'elle avait acquise. Et c'est alors que 1928 vit, sur la proposition de nos vigilants conseillers, la transformation de notre Compagnie en société anonyme, et l'élection d'administrateurs dont la longue carrière et la connaissance des nécessités et difficultés de notre profession, permit d'assurer à notre affaire une période d'équilibre et de constante prospérité.

C'est donc un reconnaissant souvenir que nous devons conserver à Paul VITTENET, FERROUILLAT, Aimé GARDAIR, Étienne GERVAIS, GRASSET et DAVID qui ne sont, hélas, plus ici aujourd'hui pour assister à l'anniversaire qui consacre la prospérité d'une affaire à laquelle ils avaient tous si bien contribué.

Entre temps, le COMITÉ DES SALINES DE FRANCE et la FÉDÉRATION MÉDITERRANÉENNE DU SEL étaient créés et notre adhésion à ces organismes d'intérêt commun, rendus nécessaires par la complication des affaires, nous permettait, grâce à l'action si dévouée et si clairvoyante de ceux qui en ont la charge et la conduite, de surmonter les difficultés toujours croissantes de notre profession.

En plein essor de notre développement, survint cette deuxième guerre mondiale qui amenuisa si profondément les forces de notre Pays et qui, cette fois, devait toucher bien durement notre Provence et, d'une façon toute particulière, toutes les richesses disséminées sur son littoral, mais au cours de laquelle la Société put cependant élargir son champ d'activité par l'acquisition du Domaine de la Gordonne aujourd'hui en de si bonnes mains.

Et ce fut, à la fin de 1942, la triste période de l'occupation au cours de laquelle l'envahisseur laissa sur notre région une trace profonde.

En ce qui nous concerne, n'avait-il pas froidement décidé de faire disparaître par la submersion le fruit de tous nos

efforts, et peut-on évoquer sans une tristesse profonde l'effondrement à Toulon de notre vieil immeuble de famille, berceau de la Société qui reçut son coup de grâce à la veille du départ de l'ennemi.

Puis vint la Libération, certes pleine de dangers, mais rendue si brusque et si rapide par l'élan et le courage de nos soldats, que dès le 26 août 1944, notre Salin, que le parfait sang-froid de notre Agent et de notre personnel sauva d'un véritable désastre, reprenait son activité et pouvait assurer la rentrée d'une récolte évidemment bien diminuée par les destructions multiples et le manque de toutes choses, mais qui contribua fort utilement à la reconstitution des stocks de notre Pays.

Et maintenant que je viens de rappeler les mérites de ceux qui créèrent cette grande œuvre et qui eurent la responsabilité de la diriger et d'en assurer l'heureuse continuation, il est pour moi un agréable et véritable devoir de souligner, et d'une façon tout à fait spéciale, le rôle si efficace de nos collaborateurs de tous ordres qui, chacun dans leur propre sphère, contribuèrent d'une façon si profonde à la prospérité et au fonctionnement de toutes les branches de notre activité. C'est d'abord le regretté BERTON, Fondateur de Pouvoir de la Société pendant 36 ans, et dont le successeur fut, en 1908, François CAILLOL, fils d'un humble mécanicien de la première heure qui, pendant 51 ans, du poste de simple employé à celui de fondateur de pouvoir, se dépensa sans compter pour le bien de ses maîtres, donnant le meilleur de son travail et de son alerte intelligence à la conduite d'une affaire dans laquelle il était né; il eut le mérite de former à son image un successeur et des collaborateurs dignes de lui, et de choisir un personnel dont je ne saurais trop vanter les qualités.

Il y eut aussi la lignée de nos Agents, et vous connaissez tous celui qui, ainsi que je l'ai rappelé tout à l'heure, sut, par son sang-froid, son énergie et son habileté, conserver, sous la période d'occupation, un établissement que l'envahisseur avait condamné à une submersion totale.

Gardons-nous d'oublier notre corps de maîtrise, nos sauniers, mécaniciens, contremaîtres, ouvriers, presque tous nés sur le salin et qui, de père en fils, formèrent un faisceau

de collaborateurs dévoués et assurèrent dans des circonstances souvent fort difficiles la bonne marche de l'établissement.

En dehors de notre affaire principale, je n'aurais garde d'omettre les dirigeants et le personnel de nos autres exploitations qui, tous, concoururent à la prospérité de la Société et eurent leur page si méritoire dans cette période de difficultés :

L'Ile des Embiers, gardée pendant l'occupation allemande et italienne, par la femme de notre Agent, prisonnier, et un de nos fidèles ouvriers.

Saint-Hilaire, où fut installé le refuge de nos vieux ouvriers, des femmes et des enfants, et dont la production put être maintenue à un niveau très normal grâce à l'habileté de notre Gérant et malgré les graves difficultés de l'heure.

Et, pour terminer, Mégrine, qui, complètement séparée de nous dès le débarquement en Afrique du Nord, fut conservée intacte grâce à l'énergie et l'initiative de celui aux mains duquel nous avons confié nos intérêts et qui avait fait de cet établissement, modeste à l'origine, une exploitation importante dont l'activité n'avait été arrêtée que par les événements de guerre.

Après ce tour d'horizon sur le développement de notre Société et les événements qui ont marqué son existence centenaire, permettez-moi, sans m'appesantir, de résumer en quelques chiffres les résultats obtenus depuis le premier coup de pioche donné en 1848 pour la création de cette importante entreprise.

Près de 1.500.000 tonnes de sel produites en 97 récoltes.

Un tonnage à peu près équivalent expédié tant par notre gare que sur plus de 12.000 navires, depuis la modeste tartane de 50 tonnes jusqu'au grand voilier de long cours et aux 350 vapeurs qui jetèrent l'ancre sur notre rade, pour en repartir porteurs de cargaisons qui allèrent consolider à l'étranger le bon renom de notre production issue du soleil et des vents d'été de notre côte provençale.

Plus de 80.000 hectolitres de nos bons vins du Var, en soulignant en passant qu'en 1939 notre domaine de Saint-Hilaire se classait en tête de nos producteurs de Provence.

Enfin, les salines de Mégrine qui, depuis l'année 1923, date de la prise par nous de cette concession, récoltèrent en vingt et un ans, et malgré l'interruption due à la guerre mondiale, plus de 450.000 tonnes de sel et en exportèrent la presque totalité par mer.

Notre Société n'entendait cependant point profiter d'une façon exclusive et égoïste du fruit de ce long travail et, bien avant l'heure, sans y être assujettie par aucune loi ni aucun règlement, n'eut garde d'oublier ses bons serviteurs. Et c'est ainsi qu'elle s'attacha toujours à aider dans leurs vieux jours tous ceux qui lui avaient manifesté leur fidélité par l'attribution d'allocations ayant un caractère provisoire, mais qui n'ont pratiquement jamais cessé d'être maintenues.

Notre affaire peut, du reste, s'énorgueillir de compter, depuis la création de cette distinction, et pour le seul établissement des Pesquiers qui représente 60 à 70 ouvriers de personnel fixe 27 de ses collaborateurs titulaires de la Médaille d'Honneur Agricole pour des états de service allant jusqu'à plus de cinquante ans de présence sans compter cinq autres qui sont à la veille de l'obtenir, et là est encore une des plus grandes satisfactions que notre affaire centenaire puisse rappeler le jour de cet anniversaire.

J'en ai fini, Messieurs, mais il me reste à remplir la très agréable mission de remercier tous ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence cette belle cérémonie. Et ces remerciements vont d'abord :

A M. le Préfet du Var qui se consacre avec une si grande activité au développement de son département et qui, retenu à Draguignan par une solennité importante, a bien voulu prier M. le Sous-Préfet, auquel va également toute notre gratitude, de prendre place auprès de nous et d'honorer de sa présence cette belle cérémonie.

Je remercie également M. l'Archiprêtre qui a su rappeler dans des termes si élevés et si touchants la valeur spirituelle et morale de l'effort réalisé par nos auteurs et l'importance de l'œuvre accomplie.

M. le Maire d'Hyères, qui, avec son Secrétaire Général, se dépense sans compter pour la mise en valeur de la région

qu'il administre, et avec lequel nous avons pu établir un projet qui va faciliter dans une très large mesure le développement touristique de la région.

Tous nos éminents collègues saliniers de Paris, de Franche-Comté et de notre Littoral Méditerranéen qui, malgré les difficultés et les fatigues d'un long voyage, n'ont pas hésité à venir nous apporter par leur présence le témoignage d'une si grande et affectueuse solidarité.

M. le Directeur de la Banque de France qui, dès son arrivée dans notre département, s'est penché avec tant d'intérêt sur tout ce qui a trait à l'économie et au développement des affaires de notre région.

M. le Curé de Giens qui s'occupe avec un si grand dévouement de notre jeunesse,

MM. les Adjoints ou Conseillers Municipaux de notre commune,

Nos précieux Conseils, toujours prêts à assurer la défense de notre profession, les Ingénieurs qui nous ont apporté leur aide si précieuse,

Nos fidèles Représentants, tous nos collaborateurs directs ou indirects, ainsi que les Directeurs des nombreuses Maisons et Entreprises hyéroises dont certaines entretiennent avec nous des rapports presque centenaires.

Enfin, MM. les Membres de la Presse qui ont toujours retracé d'une façon si juste et si heureuse tout ce qui a trait aux événements de notre région provençale.

Et, pour terminer, les très nombreux amis que nous avons la satisfaction de réunir ici.

Merci donc à vous tous qui avez tenu à rendre, en cet anniversaire mémorable, l'hommage si bien dû à notre Fondateur et à rehausser par votre présence l'éclat de cette solennité.

Malgré les difficultés de l'heure, en dépit d'un horizon qui fut parfois bien assombri, un espoir, ou plutôt une certitude nous reste : celle de voir, avec le concours de tous nos collaborateurs et celui des jeunes descendants de notre Fondateur, une affaire si solidement établie, continuer à tenir, dans notre Pays de France et de notre belle Provence, la place que lui avaient assignée nos devanciers.

Enfin, le Comité des Salines de France, qui groupe tous les saliniers français tenait son Assemblée Générale annuelle le 24 juin 1948. Son Président-Délégué, M. Henri VERHILLE, tint à évoquer à cette occasion le Centenaire de la Société des Salins et Pêcheries d'Hyères, et le fit en ces termes :

MESSIEURS,

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour, je me permets de vous demander de bien vouloir vous associer à moi pour rendre hommage à l'un de nos Collègues les plus chers, M. Pierre GÉRARD : il a, en effet, présidé dimanche dernier à la célébration du Centenaire de la SOCIÉTÉ DES SALINS ET PÊCHERIES D'HYÈRES.

Certains d'entre vous ont eu le privilège d'assister à la cérémonie où j'avais l'honneur de représenter le Comité des Salines. Elle s'est déroulée dans ce magnifique paysage méditerranéen que vous connaissez, et qu'un opportun coup de mistral avait même débarrassé de ses moustiques...

Il y a bien des conclusions à tirer d'une journée symbolique à tant d'égards :

Tout d'abord, la longévité de la Société et sa jeunesse intacte traduisent à la fois la stabilité et le constant effort de renouvellement de notre profession tout entière.

Que cette Société n'ait jamais échappé à l'autorité des héritiers directs de son Fondateur, c'est, par ailleurs, un signe tangible de cet esprit de tradition qui imprègne notre existence salinière.

Enfin, la confiante union qui règne là-bas entre le Chef et ses collaborateurs, et qui s'est marquée devant nous de façon si saisissante, exprime à la perfection ce qui doit être, je crois, le but essentiel de notre action à tous : comme l'a dit le représentant du Gouvernement, beaucoup de problèmes se poseraient en ce moment dans notre Pays avec moins d'aigreur si les Chefs d'Entreprises avaient toujours su montrer ce souci largement social que nous avons vu fleurir dans la fraternelle manifestation des Pesquiers, et qui s'épanouit aussi, fort heureusement, chez d'autres de nos adhérents.

Avec les transpositions requises, le même sentiment de cordiale intimité qui groupe autour de leur grand patron les membres ouvriers et employés de la Société des Salins et Pêcheries d'Hyères nous unit étroitement à sa personne : quand il a brossé dimanche l'histoire de ses Établissements, qui est celle même de sa lignée, il n'a pas réussi à cacher son émotion : il était amené à prononcer les noms des disparus dont le souvenir ne quitte point son cœur, et spécialement celui de son frère, notre ami Émile GÉRARD.

Cette émotion, ses auditeurs du 20 juin l'ont comprise. Et c'est unanimement que nous la partageons ici, car il n'est aucun de nous qui n'éprouve pour le Président Pierre GÉRARD la plus vive amitié, et qui ne salue en lui l'exemple et le modèle, au double point de vue professionnel et humain, du « salinier français ».

Il peut être vraiment fier de se sentir aussi entouré d'estime et d'affection, et l'on ne saurait vraiment, me semble-t-il, concevoir une plus noble réussite de vie.

---

## Conseil d'Administration de la Société

---

Pierre GÉRARD .....	Président-Directeur Général
Mme Émile GÉRARD .....	Administrateur
Elzéar ABEILLE .....	—
Auguste JAMME .....	—
Jean LÉGERON .....	—
Jean MASSELIN .....	—
Jacques RANDON DE GROLIER ..	—
Alexandre TOUZE .....	—
Julien VERLY .....	—
Joseph ENJALBERT .....	Secrétaire du Conseil

## Personnel de Direction

---

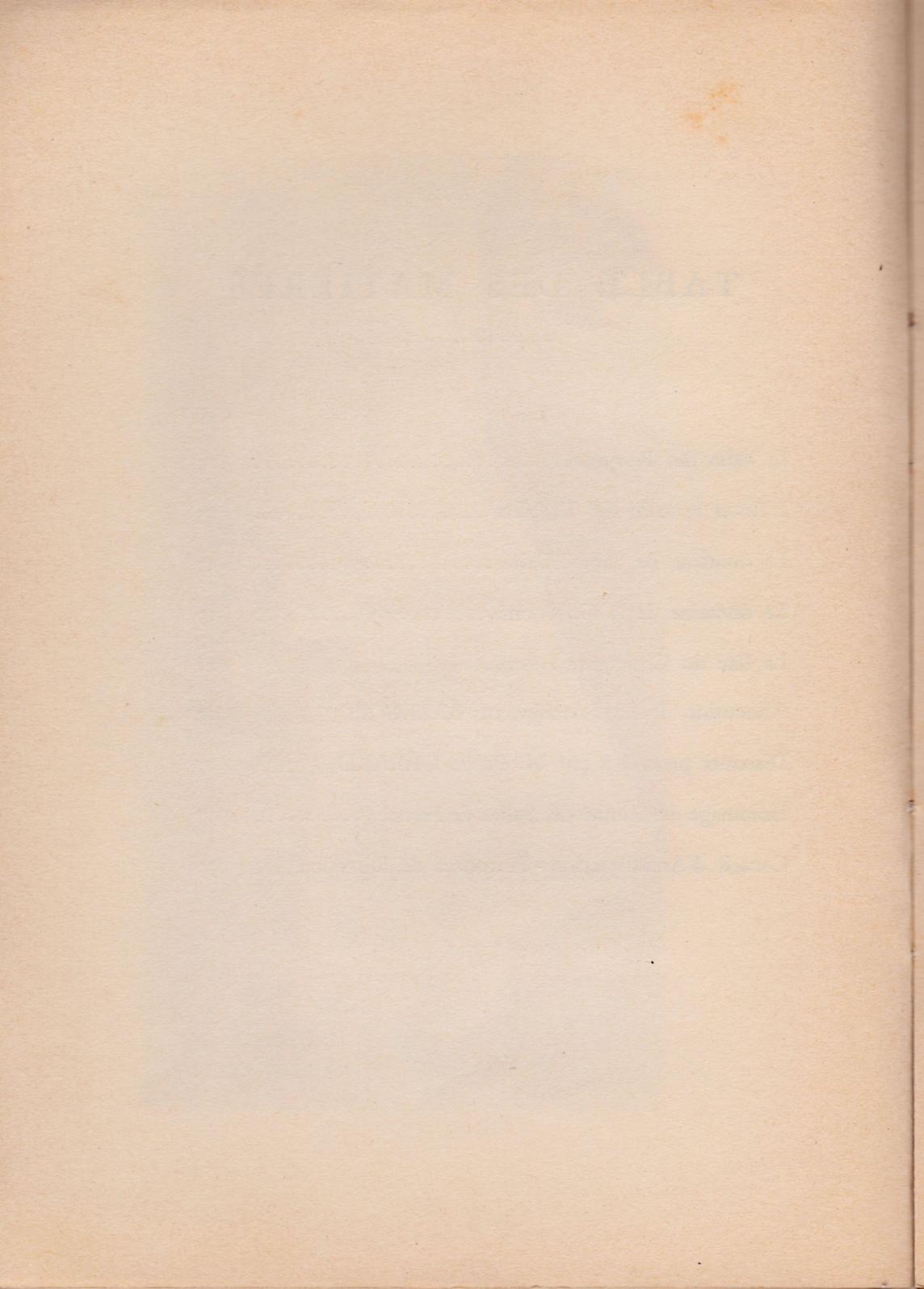
- J. DE CHAMPFLEURY, Directeur-Adjoint, Chargé des Domaines Agricoles.
- L. GÉRARD, Directeur des Exploitations Salinières.
- J. SIGUIER, Fondé de Pouvoir.
- F. PETIT, Chef-Comptable.
- A. CHALOU, Agent du Salin des Pesquiers.
- G. DU CHESNE, Gérant de l'Exploitation de Saint-Hilaire.
- P. LABASSÉ, Gérant du Domaine de La Gordonne.
- F. BONGIOVANNI, Gérant du Domaine des Embiers.



# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
Le salin des Pesquiers.....	13
L'Île et le salin des Embiers .....	15
Le domaine de Saint-Hilaire .....	17
Le domaine de la Gordonne.....	19
La fête du Centenaire .....	21
Allocution de M. l'Archiprêtre BALLIVET.....	23
Discours prononcé par M. Pierre GÉRARD .....	27
Hommage du Comité des Salins de France .....	37
Conseil d'Administration - Personnel de Direction....	39



ACHEVÉ D'IMPRIMER LE  
20 OCTOBRE 1949  
SUR LES PRESSES DE  
J. FRAZIER A PARIS





